ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 45177

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville de lui fournir la liste des quartiers sensibles du département du Nord auxquels seront affectés un délégué du préfet.

Texte de la réponse

La circulaire signée le 30 juillet 2008 par M. le Premier ministre a déterminé, pour le département du Nord, dix-huit communes ou regroupements de communes dans lesquelles un délégué du préfet devait obligatoirement être nommé. Il s'agit de Dunkerque pour les quartiers Sud : Basse-Ville, L'Île-Jeanty, Jeu-de-Mail, Carré-de-la-Vieille, Banc-Vert ; Grande-Synthe : Europe, Albeck, Anciens-Jardiniers ; Douchy-les-Mines : la Liberté ; Sin-le-Noble : Les Épis ; Saint-Pol-sur-Mer : quartiers-Ouest, cité Liberté ; Ham-Roubaix : Longchamps, Troisbaudets, Trois-Fermes, Lionderie, Nouveau-Roubaix, Hauts-Champs ; Lille : Bois-Blancs ; Lille-Loos : faubourg de Béthune, Moulins, Lille-Sud, l'Épi-de-Soil ; Croix, Roubaix, Tourcoing : Bas Saint-Pierre, Roubaix-Nord : Épeule, Trichon, Alouette, Fresnoy, Mackellerie, Alma-gare, Fosse-aux-Chênes, Entreport, Hutin, Oran-Cartigny, Cul-de-Four, Hommelet, centre-ville, Épidème ; Roubaix : Roubaix-Est : Moulin, Potennerie, Sainte-Élizabeth, Pile, Sartel-Canhem, Trois-Ponts ; Tourcoing : le Bourgogne ; Wattrelos : Beaulieu ; Maubeuge : Sous-le-Bois, Montplaisir ; Anzin : Carpeaux ; Beuvrage : cité Fénelon ; Bruay-Escaupont : cité Thiers, et extension ; Anzin/Valenciennes : secteur intercommunal : Dutemple, Saint-Waast, Chasse-Royale, Coron-des-Cent-Vingt. Par ailleurs, l'opportunité de nommer un délégué du préfet supplémentaire sur environ 160 autres quartiers sensibles a été offerte. En juillet 2009, 17 délégués sont d'ores et déjà retenus.

Données clés

Auteur : M. Marc Dolez
Circonscription : Nord (17e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45177
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville
Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2755
Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8876